

LE NARRATEUR UNIVERSEL.

Quartidi 14 Brumaire , an VI.

(Samedi 4 Novembre 1797).

Les Abonnemens doivent être adressés , francs de port , au *directeur du NARRATEUR UNIVERSEL* , rue des Moineaux , n^o. 423 , maison de la Réunion , butte des Moulins. Le prix est de 12 liv. pour trois mois , 23 liv. pour six mois , et 45 liv. pour douze.

Détails de la cérémonie qui a eu lieu à Constantinople lorsqu'on a posé la première pierre du bassin du port. — Prochaine arrivée d'une escadre anglaise dans la mer Adriatique. — Apposition des scellés sur les propriétés mobilières de l'université de Louvain. — Événement malheureux arrivé aux Tuileries. — Extrait du discours prononcé par le citoyen Monge , lors de sa présentation au directoire.

TURQUIE.

De Constantinople , le 26 septembre.

Chalgrin , autrefois secrétaire de l'ambassade de France , & qui , depuis la retraite de Choiseul - Gouffier , continuoit de résider dans cette capitale , protégé par la légation anglaise , vient de partir pour se rendre à Pétersbourg , en compagnie du Agha (ou chef d'escorte) , expédié par la Porte au-devant du nouveau ministre de Russie , le général Tamara , qu'on attend ici incessamment.

Les travaux de l'arsenal se continuent toujours avec activité. M. Brun , auquel la marine ottomane sera à jamais redevable , vient de mettre sur les chantiers un vaisseau de 80 canons , pendant que son frere en construisoit un de même force à Synope. M. Rodès , ingénieur suédois , presse l'achèvement du bassin. Il y a peu de jours que les différens canaux se trouvant creusés , on commença la maçonnerie ; le muphty , le grand-visir & le capitain-pacha présidoient à cette cérémonie ; une pierre étoit préparée pour chacun d'eux. L'astrologue avoit , selon l'usage , déterminé l'instant précis où ce travail devoit commencer. Alors le muphty , après avoir invoqué l'Être Suprême & l'avoir prié de répandre ses bénédictions & ses graces sur cette colonne de la marine ottomane , & après avoir prononcé plusieurs fois cette prière favorite des Musulmans , qui étoit répétée par un concours nombreux de spectateurs , *il n'y a point de Dieu sinon Dieu , et Mahomet est son prophète* ; ce chef révérendu du sacerdoce mahométan fit un trou dans la terre , y déposa une poignée de piéces d'or , & plaça par-dessus la pierre qui lui avoit été destinée. Le grand-visir & le capitain-pacha en firent de même. On distribua au peuple de l'argent , & aux principaux officiers ou ouvriers de l'arsenal , des pelisses , des castans & des étoffes.

Si l'activité se soutient dans ce qui concerne la marine , il n'en est pas ainsi dans les autres parties. Toute la compagnie d'artillerie à cheval qui étoit venue avec l'ambassadeur de la république française , Aubert-Dubayet , a

été congédiée depuis quelque tems , ainsi que celle des ouvriers & artistes. Des vues seules d'économie & les effets naturels d'une administration vacillante & incertaine ont déterminé ces renvois , comme celui de la plupart des officiers du génie & d'artillerie employés depuis plusieurs années au service de la Porte.

ALLEMAGNE.

De Meidling , le 15 octobre.

On nous annonce qu'une flotte anglaise s'avance vers Corfou , pour prendre inspection de la mer adriatique. Il ne seroit pas étonnant qu'il y eût , sous peu , un combat entre elle & la flotte française qui croise dans ces parages , & qui s'est renforcée de tout ce que la marine vénitienne a pu lui offrir de navires en état de tenir la mer.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

DÉPARTEMENT DE LA DYLE.

De Bruxelles , le 10 brumaire.

Les scellés ont été apposés depuis deux jours sur tous les objets d'arts & de sciences appartenant à l'université de Louvain , & généralement sur toutes ses propriétés mobilières. Tous les collèges devront être évacués dans le délai de dix jours par les individus qui les habitent ; ils sont au nombre de quarante-trois. L'université de Louvain subsistoit depuis 371 ans. Elle a été long-tems la plus célèbre de l'Europe.

D'après l'invitation de notre municipalité , cette ville a été illuminée trois jours de suite. Le son de toutes les cloches , mêlé au bruit du canon , a annoncé au public l'heureuse nouvelle de la paix avec l'empereur.

DE PARIS , le 13 brumaire.

« La journée d'avant-hier , remarque le *Rédacteur* , fut l'anniversaire de l'installation du directoire exécutif ; & la veille , Paris illuminoit pour célébrer la paix du continent !

* Le 11 brumaire , au 4 , le directoire entroit en fon-

tions pour compter presque autant d'ennemis à combattre que l'Europe avoit de gouvernemens. Et le 10 brumaire an 6, il faisoit assister les plénipotentiaires de l'Europe au récit de ses triomphes ! & devant eux il recevoit des mains du délégué de la victoire l'olivier de la paix !

» Combien l'histoire de ces deux années sera riche en souvenirs ! Rivaux des siècles les plus féconds en grandes choses, quel genre de triomphe a manqué à leur gloire ? »

Aucun, répondrons-nous, si le directoire veut acquérir maintenant la gloire de la *clémence*.

— Hier, à midi, un événement affreux a eu lieu au jardin des Tuileries. Une femme & son enfant ont été écrasés par la chute d'un des plus gros arbres que l'on déracine dans la grande allée.

— Le message envoyé avant-hier aux deux conseils, & lu en comité général, annonçoit la nouvelle rupture avec la cour de Lisbonne. Cependant M. d'Arango, ministre de Portugal, est toujours à Paris, & semble attendre, pour fixer son départ, le retour d'un courrier envoyé par lui à son cabinet.

— Les membres de la commission chargée au conseil des anciens d'examiner le traité avec l'empereur, sont Brival, Roger-Ducos, Rossée, Bréard, Girod-Ponzol, Hubart & Dentzel. Dès que ce conseil l'aura ratifié, le général Berthier ira lui-même le porter à Buonaparte. Buonaparte se rendra aussi-tôt à Rastadt, pour l'échange des ratifications.

Plusieurs des plénipotentiaires des princes de l'Empire sont déjà en route vers cette ville; quelques-uns y sont même déjà arrivés.

— On continue à dire que le dernier courrier arrivé de Londres a apporté quelque proposition relative à la reprise des négociations; mais si elles recommencent, il paroît que ce ne sera que par des agens secrets.

— On a lieu de croire que Caillard, notre ministre à Berlin, a tenté quelque rapprochement entre la France & la Russie, par le canal du ministre russe. Il est très-probable que l'empereur Paul 1^{er}. seroit fort volontiers en ce moment sa paix avec la république, parce qu'il ne peut rien contrôler, & qu'il voit avec peine qu'on règle sans lui les destinées de l'Allemagne & de l'Europe. L'orgueil & la politique du cabinet de Pétersbourg seroient très-flattés d'avoir un plénipotentiaire au congrès de Rastadt, pour ne pas du moins paroître étranger aux grands & importants changemens qui vont être opérés dans le corps germanique par la république française & la maison d'Autriche réunies de nouveau d'intérêts, & plus fortement que lors de la fameuse alliance de 1756.

— Poulhier réclame aujourd'hui, avec force, en faveur du célèbre Sicard, instituteur des sourds & muets, compris dans la loi de déportation du 19 fructidor, pour avoir signé un des journaux condamnés. Sicard s'est soustrait, par la fuite, au décret qui le frappoit.

Poulhier engage le directoire à adresser, au corps législatif, un message dans lequel il réclamerait une exception pour un homme aussi utile. Il croit que le corps législatif ne se refuseroit pas à rendre le réparateur des torts de la nature, un ami, un père, à sa nombreuse famille des sourds-muets, pour lesquels l'Univers n'existe plus sans lui.

— L'Ami des Loix dénonce une faction de dîneurs qui se reforme depuis le 19 fructidor. Il se plaint de ce qu'une

bonne table est souvent plus utile qu'un grand talent. C'est à ces tables, dit Poulhier, que renaissent les partis que l'on voit déjà s'agiter.

Il accuse ensuite le citoyen Julien, premier secrétaire de la légation française auprès de la république batave, d'avoir communiqué les affaires les plus secrètes aux puissances étrangères, & sur-tout au cabinet de Berlin. Plus une pareille inculpation est grave, plus elle a besoin de preuves. Poulhier se contente jusqu'ici d'enoncer le fait, & d'attribuer à Julien les fausses démarches qu'il rapproche à Noël, ambassadeur rappelé.

— Il n'est pas vrai que le ministre de la police ait donné aux administrations centrales le droit d'accorder, dans certains cas, la permission de rester en France, à quelques-unes des personnes inscrites sur les listes d'émigrés, mais rayées provisoirement.

En annonçant que quelques journaux publioient cette nouvelle, nous avons dit aussi combien elle nous paroît in vraisemblable.

— Ces jours derniers, le ministre de la police, usant de la faculté que lui a donnée, pendant un an, la loi du 19 fructidor, a fait supprimer un des journaux de Paris. Les scellés ont été mis sur les presses & sur le bureau d'abonnement.

— Le culte théophilantropique fait des progrès dans Paris & dans quelques autres villes. Ses sectateurs ont célébré, ces jours derniers, dans plusieurs temples, une fête funèbre en l'honneur de Hoche.

— On a trouvé à Venise, dans les archives des inquisiteurs d'état ou du conseil des dix, une correspondance fort curieuse de Mallet-du-Pan, sur les affaires de France, & beaucoup de papiers dans le même genre. Le directoire en a déjà fait publier quelques morceaux. On dépeuille le reste à Paris. Ces lettres serviront, dit-on, à arracher bien des masques qui ne s'attendoient pas que leurs noms seroient mis au jour. Nous ferons connoître ces extraits, qui montrent qu'elles étoient les folles espérances & les coupables manœuvres de nos ennemis intérieurs & extérieurs, & à quels dangers la république a échappé.

— Le directoire songe à une organisation des théâtres de Paris, pour en diriger leur influence au profit de la république. Il paroît que le nombre en sera limité, que des encouragemens seront donnés aux artistes, & que l'école de déclamation sera vivifiée. On parle d'un prochain message à ce sujet.

— On mande de Lille, que Lesage-Senault, ci-devant membre de la convention, y a été assassiné par un nommé Chiffart, qui le rencontra seul au bord de la rivière.

Le Sage-Senault n'est pas mort; mais il a une large blessure au-dessus de la tempe. Celui qui la lui a faite est arrêté. On lui fait son procès.

— L'empereur vient de nommer le comte de Sanrau, ministre des finances & président de la chambre aulique.

— C'est par erreur qu'on a publié que Paris-Fabricius & Rousselin alloient être employés dans la partie administrative de l'armée d'Allemagne.

DI R E C T O I R E E X E C U T I F.

Extrait du discours du citoyen Monge.

CIT O Y E N S D I R E C T E U R S ,

De tant d'ennemis coalisés contre la république naissante, il n'en reste donc plus qu'un seul.

Tous les enfans de la Gaule, jadis confédérés en un seul corps de nation, arrachés depuis aux liens chéris qui les unissoient, après vingt siècles d'esclavages successifs & divers, fiers de ne former plus qu'un même peuple, vont donc être rendus à leur antique vertu.

Ceux même d'entr'eux qu'une erreur peut-être avoit autrefois portés au-delà des Alpes, & qui avoient enfin subi le joug, après avoir lutté long-tems contre la servitude dans un pays que leur industrie a rendu depuis si fertile, viennent de voir rompre leurs fers, & sont redevables d'une nouvelle existence à une métropole qu'ils n'avoient jamais cessé d'aimer.

Enfin, de tous les descendans des Gaulois en Europe, il n'en est pas un seul qui reconnoisse un maître.

O mon heureuse patrie ! tu ne sais pas jusqu'à quel point tu étonnes l'univers ! ne sois pas la scale insensible à ta gloire !

Vous n'êtes pas, citoyens directeurs, au terme de vos travaux, & une nouvelle carrière, plus glorieuse peut-être encore, s'ouvre devant vous. . . . Le gouvernement anglais & la république française ne peuvent co-exister.

Vous avez parlé, & déjà nos terribles brigades agitent leurs armes victorieuses, & Scipion est à leur tête.

Si j'avois dans mon pays l'autorité que de grands services rendus à la patrie & de grandes vertus avoient acquise à Caton dans Rome, je me garderois bien de l'imiter. Je dirais aux premiers magistrats de la république. . . .

« Détruisez un gouvernement qui a corrompu la morale
 » du monde entier ; mais conservez une nation à laquelle
 » l'Europe est redevable d'une grande partie de ses lumières ; n'opprimez pas une nation qui a donné Newton
 » à l'univers ; conservez une nation respectable par un
 » patriotisme sans exemple peut-être, & digne d'un meilleur gouvernement. Elevez-là à la dignité de peuple,
 » complétez sa liberté dont elle est idolâtre, & rendez-là
 » à ses vertus naturelles. Que le peuple anglais subsiste
 » avec gloire, qu'il soit l'émule du peuple français, que
 » tous deux ils concourent à l'envi au progrès des lumières & au perfectionnement de l'esprit humain, &
 » qu'il n'y ait entre eux de rivalité que pour le bonheur
 » du monde ».

Alors, citoyens directeurs, le champ de la gloire ne sera pas encore entièrement moissonné pour vous. Vous aurez dans l'intérieur deux ennemis mortels à combattre, *l'ignorance & la superstition* ; vous aurez à détruire de tous les esclavages le plus humiliant & le plus fatal au genre humain. . . .

Citoyens directeurs, plus de trente millions d'ames comptent tous vos instans, & je me presse. Je ne vous parlerai pas de la gloire de vos braves armées. Celle de l'armée d'Italie retentit jusqu'au fond de la Haute-Egypte ; les Arabes du désert s'en entretiennent les soirs sous leurs tentes. Une lueur de je ne sais quelle espérance s'est glissée dans l'ame des descendans des anciens Grecs, & leur cœur en a tressailli. Les petits enfans de Sparte & d'Athènes chantent en français l'hymne qui forma nos bataillons, celui qui les conduisit à la victoire. . . .

Mais il est utile que les républicains, les amis du gouvernement que nous avons choisi, les zélés de la liberté & de l'égalité sachent que le général en chef de l'armée d'Italie est aussi recommandable par son dévouement à la gloire de son pays, par son respect pour les loix de la république & par toutes les vertus civiques, qu'il est célèbre par son ascendant sur la victoire & par

la sagesse avec laquelle il sait en user. Si un nouveau Plutarque avoit à parler de Buonaparte, ce ne seroit ni avec Miltiade, ni avec Thémistocle qu'il le mettroit en parallèle ; quoiqu'il y ait parité entre les services rendus à la patrie ; ce seroit, je pense, avec Epaminondas.

O mânes révérés de Vercengetorix, vous êtes bien vengés ! soyez accessibles à la consolation. Il a fallu deux mille ans à la nature pour vous produire un successeur : il a toutes vos vertus ; dans un siècle plus éclairé, vous auriez en ses talens, & l'heureuse Gaule n'auroit pas connu l'esclavage.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen VILLERS.

Séance du 13 brumaire.

Des négocians de Bordeaux adressent au conseil des réclamations contre la loi qui défend l'importation des marchandises anglaises. — Le conseil ordonne le renvoi à une commission.

Un citoyen soumet au conseil des observations sur les remboursemens en assignats faits aux mineurs. — Le conseil passe à l'ordre du jour.

On lit des adresses de félicitations sur la journée du 13 fructidor.

Gay-Vernon, par motion d'ordre, après avoir annoncé que le conseil des anciens a approuvé la résolution sur les domaines congéables, s'élève avec force contre cette résolution qui va rétablir la féodalité. Il demande qu'une commission soit chargée de réviser les décrets de l'assemblée constituante & autres loix relatives à ces domaines consacrées par la dernière résolution.

Cette proposition est adoptée.

Julien Souhait, dans une autre motion d'ordre, parle fortement contre l'établissement des barrières arrêté hier dans la résolution sur le droit de passe. Il rappelle toutes les vexations auxquelles ont donné occasion les barrières, qu'il regarde comme contraires aux intérêts du peuple.

Couppé réfute Julien Souhait ; il dit que son discours est des plus anarchique, & demande l'ordre du jour.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

Jean Debry a la parole pour soumettre à la discussion le projet de résolution qu'il a présenté il y a quelques jours sur les institutions républicaines. Il rappelle sommairement le projet ; il expose que son objet est de former une jeunesse, instruite, exercée, robuste ; sans doute à la sortie des écoles de Mars, la nation aura un service à exiger d'elle ; ensuite elle se livrera aux travaux comme aux jouissances civiles ; mais elle restera toujours armée pour la défense des propriétés & de la patrie si elle revenoit à être menacée. Il sera donc présenté deux autres projets, l'un sur la garde nationale, l'autre sur l'organisation de la force défensive.

Portiez (de l'Oise) a la parole ; il lui semble que le projet présenté par Jean Debry a l'inconvénient de diriger trop fortement les passions vers la guerre. La France n'est pas une nation conquérante ; elle est une nation agricole ; son courage saura toujours défendre sa liberté. Mais c'est l'agriculture, les arts, le commerce, qui doivent assurer sa prospérité : il faut donc combiner entr'eux ces divers élémens. Si l'élément guerrier domine, le despotisme n'est pas loin ; si tous les élémens se fondent dans

celui-là, elle deviendra guerrière, conquérante, & elle ne peut & ne doit pas l'être.

Portier demande l'ajournement jusqu'à ce que la commission ait présenté l'ensemble de tous ses projets sur les institutions républicaines, & qu'en preuve de l'égalité protection accordée aux arts, au commerce, à l'agriculture & aux armes, il soit déposé dans la salle une gerbe de blé, une balle de laine, les attributs des arts & un drapeau tricolor.

Le conseil ordonne l'impression de ce discours.

Jean Debry ne s'oppose pas à l'ajournement; mais non pas jusqu'à ce que tous les projets sur les institutions républicaines soient présentés; elles ont toutes le même but; mais elles ne se lient pas entre elles. Les exercices gymnastiques, les écoles de Mars n'ont de rapport qu'avec les projets sur la garde nationale, sur l'organisation de la force défensive; la commission s'occupera donc de cet objet, si le conseil l'en charge, & représentera les trois projets ensemble. Elle s'adjoindra à la commission déjà nommée pour présenter un nouveau projet sur la garde nationale.

Cette proposition est adoptée.

Malibran a la parole pour une motion d'ordre. Après avoir rappelé combien toutes nos armées, leurs généraux & sur-tout Buonaparte, se sont acquis de gloire, & combien ils ont rendu de services à la patrie, l'opinant demande,

1°. Que la commission des finances propose incessamment un projet sur les moyens d'accorder à nos braves défenseurs de la patrie la récompense qui leur a été promise;

2°. Qu'une commission de cinq membres soit chargée de présenter ses vues sur les deux propositions suivantes: 1°. que le nom fanatique & ridicule du faubourg Saint-Marceau soit changé en celui de faubourg d'Italie; 2°. qu'il soit accordé à titre d'indemnité au général Buonaparte une somme de 500 mille livres & un traitement annuel de 50 mille francs, dont la moitié sera reversible à son épouse.

Le moment n'est pas loin, ajoute l'opinant, où après la défaite de l'Angleterre on vous proposera de décerner les honneurs du triomphe au général de l'armée d'Angleterre.

Je demande de plus que la même commission s'occupe des récompenses & des honneurs à accorder aux autres généraux.

On demande l'ordre du jour.

On ne demande l'ordre du jour, dit Guillemardet, que parce que des commissions sont déjà chargées de s'occuper des objets dont le préopinant vous a entretenus; je crois que l'ordre du jour doit donc être motivé sur cette considération.

Cette proposition est adoptée.

Talot a la parole: Un grenadier français, dit-il, venoit de faire une action de la plus haute valeur; son capitaine lui offre sa bourse: on ne va pas là pour de l'argent, répond-t-il. Moi, je vous dirai, on ne paie pas avec de l'argent les services rendus par Buonaparte; une récompense pécuniaire est indigne de lui. Je demande que cette proposition soit rejetée par l'ordre du jour.

La proposition de Talot est adoptée.

Oudot prononce un discours sur les avoués, en réponse à celui de Riou.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LACOMBE-SAINTE-MICHEL.

Séance du 12 brumaire.

Rossey fait le rapport sur la résolution du 3 brumaire, qui accorde aux représentans du peuple une indemnité de 60 liv. par mois, en remplacement de la suppression du contre-seing. Il propose de la rejeter, parce que l'art. 1^{er}. accorde 60 livres par mois, & que l'art. IV autorise les représentans à laisser au rebut à la poste, les lettres à eux adressées par des particuliers qui ne les auroient pas affranchies. Pourquoi donc dans ce cas accorder 60 livres?

Bérard ne veut point d'indemnité pour les représentans, mais seulement que tout ce qu'on leur adresse soit affranchi.

La résolution est mise aux voix & rejetée.

Loysel, jeune, fait un rapport sur la résolution du 28 vendémiaire, relative à la marque d'or & d'argent. Il en propose l'adoption.

Le conseil ajourne la discussion.

Après une très-courte discussion de la résolution du 2 de ce mois, relative au remboursement des biens vendus ayant appartenus aux hospices civils de Louviers, dans laquelle Cornudet & Dedalai ont parlé contre, & Laussat pour la résolution, elle est mise aux voix & approuvée.

Séance du 13 brumaire.

Le conseil approuve la résolution qui consacre des fonds pour achever la nouvelle salle du conseil des cinq cent. Il s'est ensuite formé en comité général.

Bourse du 13 brumaire.

Amsterdam 57 $\frac{1}{4}$, 58 $\frac{1}{4}$.	} Lausanne . . . 1 $\frac{1}{2}$ 2 b., au pair.
Idem cour 55 $\frac{1}{4}$, 56 $\frac{1}{4}$.	
Hamb. 195, 192 $\frac{1}{2}$, 194.	Lond. 261. 17 s. $\frac{1}{2}$, 261. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Madrid . . . 131., 121. 17 s. $\frac{1}{2}$.	Inscrip. 10 l., 9 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.
Mad. effect. 151., 151. 1 s. 3 d.	Bon $\frac{1}{2}$. 6 l. 15 s., 12 s. $\frac{1}{2}$, 15 s., 12 s. $\frac{1}{2}$.
Cadix 131., 121. 17 s. $\frac{1}{2}$.	Bon $\frac{1}{4}$ 52 l. perte.
Cadix effect. 15 l.	Or fin. 104 l.
Gènes 95 $\frac{1}{2}$, 93 $\frac{1}{2}$.	Ling. d'arg. 50 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.
Livourne 103 $\frac{1}{2}$, 102.	Piastre. 5 l. 8 s. 6 d.
Lyon pair 20 25 j.	Quadruple. 80 l. 10 s.
Marseille pair idem.	Ducat d'Hol. 11 l. 10 s.
Bordeaux pair 15 j.	Souverain. 34 l. 5 s.
Montpellier $\frac{1}{2}$ pert. 15 j.	Guinée. 25 l. 6 s.
Bâle 2 bôn., $\frac{1}{4}$ b. pair.	

Esprit $\frac{1}{2}$, 605 à 610 l. — Eau-de-vie 22 deg., 420 à 430 l. — Huile d'olive, 1 l. 3 s., 4 s. — Café Martin., 2 l. 4 s., 5 s. — Café Saint-Domingue, 2 liv. 2 s., 3 s. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 4 s., 10 s. — Sucre d'Orléans, 2 l. 3 s., 6 s. — Savou de Marseille, 16 sols 9 den. — Coton du Levant, 1 liv. 16 s. à 2 liv. 14 s. — Coton des isles, 2 l. 14 s. à 3 l. 4 s. — Sel, 4 liv. 5 à 10 s.

J. J. MARGEL.